

FORMULAIRE LOCATION LIEUX D'EXPOSITION F.J.T LE ROC

SALLES DU F.J.T LE ROC. JARDINS DU ROC & GALERIE DU F.J.T

	CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION				
Reç Par	u le : :				
Fori	Formulaire de demande :				
Fich	Fiche information :				
Con	Convention signée :				
Règ	lement/tarif :				

Demandes 2026 à effectuer au plus tard le 30/11/2025							
ÉVÈNEMENT							
NATURE DE L'EXPOSITION :							
NOMBRE D'EXPOSANTS :							
NOMS DES EXPOSANTS :							
PÉRIODE D'EXPOSITION SOUHAITÉE* - MAX. 7 JOURS CONSÉCUTIFS DU LUNDI AU DIMANCHE pour JARDINS DU ROC et MAX 14 JOURS CONSECUTIFS DU LUNDI AU DIMANCHE pour la GALERIE FJT							
*Sous réserve de la validation par l'équipe des F.J.T de Granville							
CLASSER PAR ORDRE DE PRIORITÉ LES DATES D'EXPOSITION ENVISAGÉES 1/							
3/							
SALLE À RÉSERVER <i>A cocher</i> □ Salle les Jardins le Roc (location payante) □ Galerie des F.J.T le Roc							
DEMANDEUR A cocher							
 □ Association Granvillaise □ Organisme public / privé □ Particulier Granvillais □ Particulier non Granvillais 							
NOM DU DEMANDEUR :							
ADRESSE :							
CODE POSTAL : VILLE :							
TÉLÉPHONE FIXE :/// TÉLÉPHONE PORTABLE :///							
COURRIEL :							
Cadre réservé à l'administration							
Réponse :							
Avis défavorable Motifs							
Avis Favorable							
Du							
Date et signature :							

INFORMATIONS PRATIQUES

DOSSIER DEMANDE DE LOCATION D'UN LIEU D'EXPOSITION

Joindre à votre demande au minimum 2 visuels des travaux que vous exposerez par voie informatique ou postale.

- Administration.fjt@ville-granville.fr
- Foyer des Jeunes Travailleurs 12, place d'armes 50400 GRANVILLE

VISUELS

Fournir ses propres affiches de l'exposition au F.J.T (A4 ou A3) – impression à la charge de l'organisateur. <u>Informations à faire paraître sur votre visuel</u>: Dates / horaires / lieu / thème ou nom de l'exposition / nom de l'artiste, coordonnées de l'artiste pour informations.

PERMANENCE

La permanence de l'exposant n'est pas obligatoire. A noter que, les locaux sont ouverts uniquement en présence de ce dernier.

ACCROCHAGE

Accrochage des œuvres uniquement par l'intermédiaire de cimaises. Interdiction de faire des trous dans les murs.

VERNISSAGE

A la charge de l'exposant (facultatif). L'exposant devra communiquer à l'avance la date choisie.

ASSURANCE

Les exposants sont responsables de leurs œuvres et doivent contracter une assurance (copie à remettre au F.J.T). La Ville de Granville, propriétaire des lieux, ainsi que le Foyer des jeunes travailleurs déclinent toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol.

TARIFS

Salle « Les Jardins du Roc »

La location de la salle est soumise à facturation. Les tarifs sont votés en fin d'année (novembre-décembre) par le Conseil municipal de la Ville de Granville. (Tarif 2025 = 155€ pour une semaine)

Les tarifs n+1 sont donc communiqués après la réservation de la dite salle.

Pour rappel, toute semaine commencée sera due.

Galerie F.J.T du Roc

Une <u>gratuité</u> est appliquée pour la location de la <u>galerie du F.J.T Roc</u> dans le cadre d'expositions artistiques validées en « Commission expos F.J.T ».

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

Une convention de location devra être signée entre l'organisateur et la Ville de Granville avant le début de l'exposition, incluant le montant à régler pour la période de location de la salle.

Le paiement devra intervenir impérativement avant le début de l'exposition, en espèces ou par chèque à l'ordre de « Trésor Public ». Facture remise sur demande.

DURÉE DES EXPOSITIONS

7 jours maximum, incluant 1 week-end (ex: du lundi 05/01/2026 au dimanche 11/01/2026 inclus).

ENTRETIEN & DEGRADATION

Maintient des locaux en bon état de propreté pendant et après la durée de l'exposition. Toute dégradation ou non-respect des locaux entraîneront l'application d'un forfait réparation ou ménage d'un montant de 100€, réglé par l'organisateur.

RÉGLEMENT

Signature de loueur :

Remise du règlement d'utilisat	ion de la salle à l'exposant lo	rs de l'installation de l'e	exposition. Document	à signer et à
remettre à l'accueil du F.J.T le	jour de l'entrée dans les lieux	c. Possibilité d'un envoi	anticipé sur demande	

information	certifie exactes toutes le ande d'exposition en Galerie FJT ou Salle « Les Jardin information ci-dessus.
Fait le :	 A :

Signature d'un représentant du F.J.T: